Saint-Agathon

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Mars 2024

NUMERO 82

Des enfants bien occupés P.12

Une biodiversité riche P.19

Longue vie à Saint-Agathon P.24

Des Saint-Agathonnais en mouvement

Sant-Egantoniz o fiñval

www.ville-saintagathon.fr

Saint Agathon

INFORMATIONS MAIRIE KELEIER AN TI-KÊR

NUMÉROS utiles

• Pharmacien
Sébastien Chéret, Tél. : 02 96 44 98 78
Un service de pharmacie de garde est organisé à partir de 19h30, le soir.
Les dimanches et jours fériés s'adresser à la gendarmerie de Guingamp

• Infirmières
Claudine Guéguen, Tél. : 02 96 44 98 56
Magalie Moisan, Tél. : 06 76 66 52 36
Solene Goasdoué, Tél. : 06 76 66 52 36

• Médecin
Dr. Virgile Le Febvre (contact via Doctolib)

• Kiné
Audrey Fore, Tél. : 02 96 43 50 16

• Orthophoniste
Elodie Guegan 06 49 07 05 68

• Cabinet Dentaire : Dr Le Goas
Dr Le Lay
Dr Le Guillard
Dr Derrien
Les écrins de Kerholo 02 96 44 09 24

Taolenn

Sommaire

03. Edito
04. Commission travaux, voirie
07. Urbanisme, aménagement
08. Service bibliothèque
10. Commission affaires scolaires
14. Vie associative et cuturelle
17. Patrimoine Culture
19. Environnement et patrimoine naturel
23. Informations diverses
24. Cérémonies et temps forts

OUVERTURE de la mairie au public

Téléphone : 02 96 44 95 91

Horaires :
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
Vendredi de 8h30 à 12h00
et 13h30 à 17h00
Un samedi sur deux
de 9h00 à 12h00 (sauf juillet et août et semaine de Noël)

MÉDIATHÈQUE et bibliothèque

Espace multimédia :
mardi : 16h30 – 19h
mercredi : 15h – 19h
vendredi : 16h30 – 19h
samedi : 9h - 12h / 14h – 17h

Bibliothèque
mardi : 16h30 – 19h
mercredi : 9h - 12h / 15h – 19h
vendredi : 16h30 – 19h
samedi : 9h - 12h / 14h – 17h

HORAIRES agence postale :

9h00 à 12h00
du lundi au samedi

ACCEUIL périscolaire

7h15 à 8h40 et 16h30 à 18h45

PERMANENCE des élus

La Maire :
lundi, mardi, jeudi et vendredi
10h à 12h
sur rendez-vous

Morgane THIEUX-LAVAUR :
le samedi de 9h à 12h
sur rendez-vous

Christian NAUDIN :
le lundi de 10h à 12h
sur rendez-vous

Elisabeth PUILLANDRE :
le jeudi de 14h à 15h30 de préférence sur sur rendez-vous

Pierrot NORMANT
le mardi matin de 10h à 12h
de préférence sur rendez vous

IMPRIM'VERT
Votre imprimeur agit pour l'environnement

Ce bulletin est imprimé sur papier PEFC et dans le respect de l'environnement

Dépot légal : mars 2024
Ce bulletin a été réalisé par la commission communication de Saint-Agathon.
Responsable : Pierrot Normant
Membres : P. Coat, B. Queffeulou, P. Normant, E. Puillandre, A. Etienne, L. Lemarchand, D. Nedelec, J. Le Magoarou.
Droits d'images :
Mairie, sauf mention contraire, Jean-Yves Bertrand.

Mise en page et impression :
ROUDENNGRAFIK
GUINGAMP 02 96 11 97 00

Les horaires des déchèteries de Guingamp-Paimpol Agglomération

Où ? ... Quand ?
Retrouvez les 6 déchèteries sur le territoire de votre Agglomération !

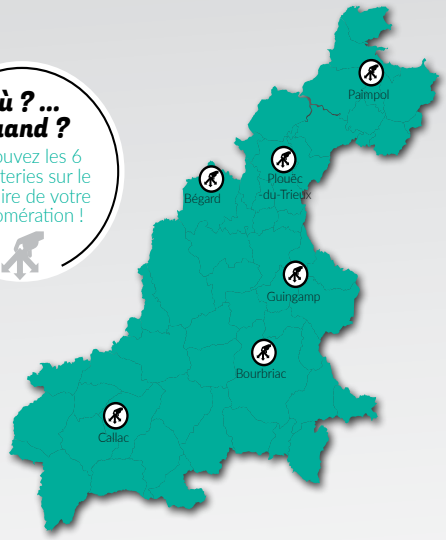

Déchèterie de Paimpol — La Lande Blanche, Paimpol — 02 96 20 91 39

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Toute l'année	08h30-12h00 14h00-18h00	08h30-12h00 14h00-18h00	08h30-12h00 14h00-18h00	08h30-12h00 14h00-18h00	08h30-12h00 14h00-18h00	08h30-12h00 14h00-18h00

Déchèterie de Plouëc-du-Trieux — ZA le Quinquiziou, Plouëc-du-Trieux — 02 96 95 10 02

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Toute l'année	09h00-12h00 13h30-17h30		09h00-12h00 13h30-17h30	09h00-12h00 13h30-17h30	09h00-12h00 13h30-17h30	09h00-12h00 13h30-17h30

Déchèterie de Bégard (SMICTOM Ménez Bré) — Ker Ar C'Halvez, Bégard — 02 96 45 34 42

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Toute l'année	09h00-18h00		09h00-18h00		09h00-18h00	09h00-18h00

Déchèterie de Guingamp — 7 rue Argoat, Saint-Agathon — 02 96 21 20 85

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Toute l'année	08h30-12h00 13h30-17h45	08h30-12h00 13h30-17h45	08h30-12h00 13h30-17h45	08h30-12h00 13h30-17h45	08h30-12h00 13h30-17h45	08h30-12h00 13h30-17h45

Déchèterie de Bourbriac — Route de Kérien, Bourbriac — 02 96 43 64 91

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Mai > Septembre	13h30-18h00		08h30-12h00 13h30-18h00		13h30-18h00	08h30-12h00 13h30-18h00
Octobre > Avril	13h30-17h30		08h30-12h00 13h30-17h30		13h30-17h30	08h30-12h00 13h30-17h30

Déchèterie de Callac — ZA de Kerguiniou, Callac — 02 96 45 89 11

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Toute l'année	08h00-12h00 14h00-18h00		08h00-12h00 14h00-18h00		08h00-12h00 14h00-18h00	08h00-12h00 14h00-18h00

2024, une année olympique : une culture de la fraternité !

Cette année 2024 sera placée sous le signe du sport et de la fraternité.
Le sport peut-il être au service de la paix ?
En effet, gagner avec humilité et accepter la défaite avec dignité sont des valeurs que le sport enseigne et qui doivent être vécues au quotidien pour construire une société plus juste, pacifique et plus fraternelle.
Cette période des jeux olympiques sera, espérons-le, un temps fort de fraternité, d'apaisement entre les peuples, les compétiteurs, un temps empreint de joie sportive et de solidarité.

2023 fut une année parsemée de catastrophes naturelles dues en grande partie au réchauffement climatique dont l'homme est responsable en raison de ses modes de vie.
Ni ordre parfait ni réservoir infini d'énergie, la nature constitue un capital naturel unique qui conditionne la vie sur terre.
Nul doute que les défis naturels, structurels qui nous attendent méritent une attention particulière et une mobilisation de tous les instants.
Plusieurs crises, économiques, démocratiques, sanitaires, sociales et territoriales ont renforcé l'« archipélisation » de notre société.
Sur un temps très court, nous autres élus locaux, observons l'accélération d'une France morcelée, en constante opposition accompagnée d'une radicalisation de la pensée, bannissant toute forme de nuances. Les fractures sont visibles. Qui pourra en disconvenir ?
Notre pays a l'imposition la plus importante au monde mais ses services publics sont en des-errance, sacrifiés au nom de la rentabilité et des économies d'échelle :
Principalement l'Education nationale, la santé : nos enfants, nos enseignants et nos hôpitaux, nos soignants en souffrent !
De plus, le monde agricole gronde ; il soulève bon nombre de dysfonctionnements entre l'Europe hégémonique et la France dans sa souveraineté économique. Il est temps de réfléchir et d'acter une nouvelle politique agricole ambitieuse et réaliste.
« Refusons d'être une sous-France en souffrance ! »
Alors, dans ce malaise général ambiant, quelle alternative pour les élus locaux ?
Elus de proximité qui au sein de la classe politique suscitent le moins de méfiance :
Prendre part au destin national ou exercer leurs mandats électifs et répondre aux besoins de leurs administrés ? C'est là le plus important.
C'est là en effet que la vie politique doit être avant tout guidée par l'intérêt général. Il est le moteur de nos décisions.
En tant qu'élus, de première ligne ou « premiers de cordée » nous maires et élus locaux, nous savons que cela peut être source de difficultés.
Mais, forts de nos convictions, nous entamons l'année 2024 avec motivation pour faire avancer et finaliser un certain nombre de projets.
La réhabilitation du bâtiment de l'ex-pharmacie en cellules professionnelles sera finalisée en avril prochain : la maison du bien-être sera opérationnelle.
L'enfouissement des réseaux sera effectif rue de Kervingleu et rue des écoles avec un aménagement/mobilités douces en 2025 : ce sera un véritable lieu d'échanges et de convivialité ainsi qu'une entrée de bourg fonctionnelle et agréable.
Dans le centre bourg, nous allons expérimenter une terrasse devant le bar, un sens de circulation plus sécurisé et embellir la place de la mairie.
Le clos du Prieuré et ses 14 logements seront habités en 2025 via le bailleur social Guingamp Habitat.
L'expérimentation du sens unique, rue de Kerjoly, de la RD 712 vers l'entrée de Guingamp, sera mise en place en février/mars 2024.
Un kiosque va être positionné sur la promenade douce.
Ces futures réalisations vont contribuer au dynamisme et à la vitalité du centre bourg et de la commune.
Une réflexion est en en cours concernant l'extension de la salle des sports avec club house et gradins et sur une halle modulable.
Concernant les écoles, l'ALSH du mercredi est opérationnel depuis septembre 2023 avec une fréquentation prévue de 40 enfants.
La fibre arrive sur St Agathon et sera en place intégralement d'ici la fin de l'année.
Par ailleurs, le projet culturel est en cours ainsi que l'Atlas de la biodiversité communale riche de nombreuses collaborations.
La commune participera à la réhabilitation du bâtiment (ancien Gam Vert) à Pont Ezer, à hauteur de 8€ par habitant au bénéfice des associations caritatives : le Secours populaire, les Resto du cœur, la Croix rouge et la Banque alimentaire.

Nous sommes très fiers de l'ensemble de notre tissu associatif et des résultats obtenus par les sportifs.
Félicitations et merci à tous ces bénévoles.

Vous constaterez que le travail ne manque pas et que la motivation des équipes municipales et communales est importante pour le bien de la population.
Au nom de l'équipe municipale et du personnel communal, je vous souhaite une belle et heureuse année 2024 !
Qu'elle soit empreinte de fraternité et de solidarité.

Et que vive le dépassement de soi et l'exploit au travers de l'Olympisme !

Blaovezh mad

Votre Maire,
Anne-Marie Pasquiet.

Services techniques

Des toilettes sont installées dans le cimetière. La préparation des travaux a été réalisée en décembre 2022 par les services techniques.
Un abri table PMR (adaptée au handicap) a été installé cet automne.
Des gardes-corps de l'école maternelle ont récemment été installés cet hiver afin de sécuriser les circulations des piétons et notamment des enfants.

Des travaux de peinture dans les couloirs de l'école et le hall ont également été réalisés.

Le camion benne a été renouvelé, l'acquisition et la reprise de l'ancien véhicule ont été votés aux conseils municipaux de septembre et octobre.

Suite à la récente tempête CIARAN, les services techniques ont été fortement sollicités afin de dégager les branches d'arbres tombées. Des travaux de nettoyage ont été menés en de nombreux endroits de la commune. Une vigilance est adressée aux particuliers qui doivent élaguer leurs haies et nettoyer les branchages qui pendent. L'usage de la tronçonneuse branche par branche est recommandée. Les tailles sévères doivent être ponctuelles car elles déstabilisent les arbres et peuvent induire une chute à la tempête suivante...

Taille de haie

Les oiseaux sont importants dans nos jardins. Avec les modifications climatiques, les nichées sont plus précoces et plus tardives : soyons vigilants à la date de taille des haies. Il faut donc tailler entre octobre et mars. Ensuite c'est réservé à la nidification !

Mobilité

Au mois de septembre dernier, les élus ont accueilli M. Le Pape de Guingamp-Paimpol Agglomération afin de réaliser un petit parcours en vélo et identifier sur le terrain les points bloquants. Une étude et des travaux seront initiés prochainement pour résoudre les problèmes et offrir de nouvelles possibilités de se déplacer aux Saint-Agathonnais."

La Redadeg

La Redadeg passe à Saint Agathon le 23 mai 2024 vers 8h.
9e édition - 2222 km partout en Bretagne

C'est quoi la Redadeg ?

La Redadeg est une course de relais solidaire, festive et populaire, sans compétition, ouverte à tous. Les familles, jeunes et moins jeunes, enfants, parents et grands-parents, courent ensemble.

Les kilomètres sont vendus aux particuliers, aux collectivités, aux entreprises, aux associations...
Les bénéfices sont redistribués à des projets qui favorisent l'usage de la langue au quotidien dans la vie sociale et familiale.
La commune participe à l'événement, nous avons acheté un kilomètre.
Les habitants sont invités à venir courir ou encourager les coureurs.

La cérémonie des vœux

Portrait d'agent

Présentation de Alain Lachiver, qui fête ses 60 ans en cette fin d'année 2023

« Agent polyvalent aux services techniques, je suis entré à la commune en mission temporaire du Centre de gestion Côtes d'Armor en mai 2017 pour deux semaines. Et finalement, les contrats ont été prolongés jusqu'à 9 mois. La mairie m'a ensuite engagé au courant de l'année 2018 et puis titularisé depuis 2022 ».

Quel est ton parcours professionnel ?
« je suis titulaire un CAP BEP de cuisine de l'école privée de Plésidy en 1981 et un CAPA pour un accueil en ferme auberge. J'ai commencé à faire des saisons comme cuisinier à partir de 1981 dans des restaurants traditionnels et gatronomiques en Bretagne et en montagne partout en France. Puis, après en tant que cuisinier pour l'armée en 1983 à l'école militaire de Paris. Ensuite, j'ai travaillé à partir de 1994 avec des enfants handicapés en milieu associatif durant 19 ans. Ce qui m'a plu dans ces expériences c'est le contact humain et la diversité du travail et des missions. J'ai aussi engagé plusieurs projets visant à créer du lien avec la nature pour ce public handicapé car cela les aide et les rassure. Cela m'a inspiré et à 50 ans, j'ai d'abord engagé des pré-formations professionnelles pour vérifier que cette voie me plaisait bien. Puis, je me suis lancé dans une reconversion professionnelle à Saint-Hilan. J'ai obtenu mon brevet professionnel « horticulture spécialité ornementale et production biologique ». J'ai travaillé avec plusieurs pépiniéristes, horticulteurs en production et en gestion d'espaces verts avant d'arriver aux missions temporaires qui m'ont affecté à la mairie de Saint-Agathon ».

Quel intérêt trouves-tu à ton travail ?
« Tout me plaît » le caractère généreux de Alain se perçoit rapidement. « J'aime la diversité des travaux, depuis la tonte, à l'entretien d'espaces publics, en allant à la création et à l'entretien des massifs. On a des contacts humains avec la population de Saint-Agathon à qui on rend service régulièrement et à qui on donne des conseils sur la taille d'ornement par exemple. On relève des informations que l'on transmet aux collègues à la mairie par exemple. Les informations circulent dans les deux sens et cela nous permet de suivre les demandes des habitants ».

Quels sont les points communs et les différences entre les métiers de cuisinier et d'agent d'espaces verts ?
« Il faut être curieux et passionné pour les deux. Je suis passionné du monde végétal, et fier de participer à l'Atlas de la biodiversité communale à travers ces différents projets. Être au contact des spécialistes de la faune et de la flore me plaît, ils connaissent le sujet et donnent de précieux conseils. A cela s'ajoutent les formations professionnelles que je suis chaque année pour entretenir mes connaissances et améliorer les nouveaux procédés et techniques d'entretien au naturel.
Ma participation avec les enfants du Conseil Municipal des Enfants, avec les ateliers pédagogiques une fois par semaine, à l'intérieur ou à l'extérieur, me permet de transmettre un peu de ma passion ».

Un message complémentaire ?
« je souhaite dire qu'il n'y a pas d'âge pour avoir envie de voir d'autres choses, il faut oser entreprendre, se lancer et suivre ses envies professionnelles avec confiance ».

Interview Morgane Thieux-Lavaur

Thierry LE GALL

Après avoir travaillé dans la Gendarmerie Nationale pendant 9 ans, et fort d'une expérience de 5 ans en tant qu'agent de police municipale, Thierry LE GALL a rejoint la commune de Saint-Agathon au 1er décembre 2023 dans le cadre de la création d'une Police Municipale pluricommunale entre les communes de Ploumagoar, Grâces, Saint-Agathon et Plouisy.
Chargé de l'application des pouvoirs de police du maire, le policier municipal a pour vocation d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.
Il doit s'assurer du bon usage des voies et plus globalement des installations communales. Il peut à ce titre procéder à la régulation du trafic et si nécessaire à des verbalisations en matière d'infractions dites de police de la route (comme celles relatives au stationnement, au sens de circulation, à la vitesse...), et aux mises en fourrière automobiles qui accompagnant la constatation de ces infractions.
Il est également compétent pour intervenir sur les divagations d'animaux (constatation de l'infraction et prise de mesures pour placement de l'animal dans l'attente de sa récupération aux frais du propriétaire), sur les constatations d'atteintes diverses aux biens communaux, sur le défaut d'entretien de la végétation empiétant sur le domaine public, ainsi que divers autres thèmes telles que la salubrité (constatation et verbalisation des dépôts sauvage, du non-respect des règles édictées dans le cadre de la collecte des déchets...).

Aménagement de la rue de Kervingleu

L'aménagement de la rue de KERVINGLEU et de la rue des écoles voit la phase Études se préciser

La réunion publique du 26 janvier dernier a permis à tous ceux qui le souhaitaient de bénéficier de la présentation du projet et d'obtenir des précisions, explications mais aussi d'exprimer des souhaits, des questionnements.....

Les secteurs qui posent particulièrement question :

- Entrée de l'école maternelle
- Entrée de la résidence Beau-chêne
- Entrée de la Source
- Intersection avec la route de Lanvollon

Le pré projet est encore modifiable, venez en mairie prendre connaissance du projet et apporter vos questionnements

Mobilités pour tous

Un transport à la demande pour les personnes âgées ou en situation de handicap

Vous avez 80 ans ou êtes titulaire d'une carte justifiant d'un handicap, CMI carte mobilité inclusion mention invalidité
Vous pouvez bénéficier du TPMR, transport pour personne à mobilité réduite
Les véhicules adaptés viennent vous prendre à domicile pour vous conduire au lieu de votre choix au sein de l'agglomération guingampaise
Pour bénéficier du service il convient de réserver par téléphone au 02 96 68 00 08
Vous pouvez réserver deux trajets par semaine du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h
Réservez la veille pour un trajet le lendemain et le vendredi pour un trajet le lundi
Prévenir en cas d'empêchement
Le service est facturé 1 € par trajet soit 2 € l'aller et retour

Prenez contact en mairie ou directement auprès des services GPA mobilité@guingamp-paimpol.bzh.

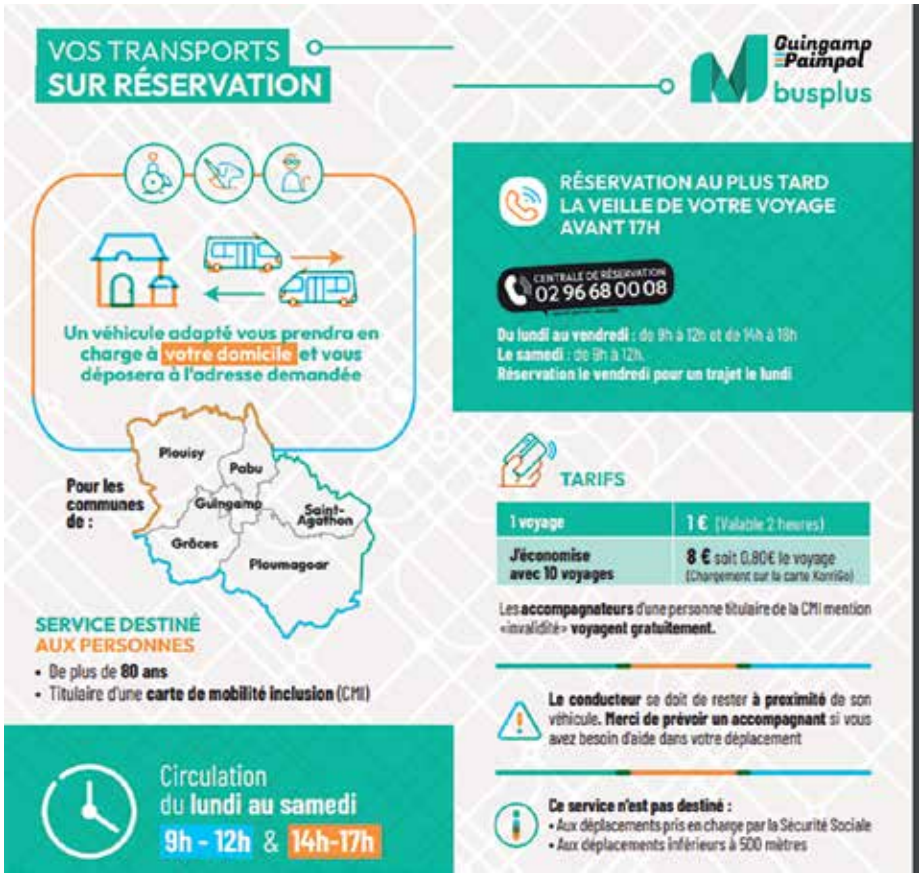

SERVICES BIBLIOTHÈQUE MEDIAOUEG

Un lieu d'échanges

Activités tout-petits

Atelier Noël

À la bibliothèque, tout le monde peut trouver un truc à lire, un film à voir, un machin à faire, quelque chose à apprendre, quelqu'un à rencontrer, pour 10 minutes ou tout l'après-midi, une fois par an ou tous les samedis... bref, tout le monde a sa place à la bibliothèque !

Cet été, un équipement historique que tous les enfants de la commune ont connu est parti vers d'autres aventures : la belle estrade en pin des Vosges, fidèle au poste depuis près d'un quart de siècle, a laissé la place à... l'espace qu'il faut à tout ce monde pour se rencontrer.

Grand·es et petit·es ont ainsi investi ce nouvel espace pour un atelier estival de cyanotypie proposé par Sarah ; nous avons découvert le do-in, une méthode d'automassage, avec Julie ; Jean-Robert, Louise, Juliette et le club tricot ont préparé le Téléthon... pour Halloween, Mathis et Jordan ont assuré la déco-citrouilles, puis nous avons mis les cauchemars en bocal, et c'était drôle ! Et pour Noël nous avons découpé de vieux livres pour leur donner une autre vie décorative.

Club tricot

C'est grâce aux enfants du Conseil Municipal des Enfants (et aux services techniques !) que nos jardinières sont si belles, avec les conseils avisés de lecteurs et lectrices de passage : merci à vous tous et toutes pour ce plaisir des yeux.

Le peintre-plasticien Michel Bastard, s'est installé à l'automne pour sa troisième exposition. Son vernissage a été l'occasion pour l'artiste de donner un cours de dessin improvisé au jeune public plus habitué des écrans que des cadres... un bel échange !

Dans cet espace tout neuf, nous pouvons désormais offrir en toute sécurité aux tout-petit·es des séances de tapis de lecture, racontines, kamishibaï et autres animations musicales... et aux plus grand·es, par exemple, des puzzles à faire ensemble.

Avec notre club de lecture tout neuf, baptisé Lecture et gourmandise, qui se réunit le premier samedi après-midi de chaque mois, nous participons cette année au prix Louis Guilloux : pas besoin d'être adhérent·e pour participer avec nous, il faut juste aimer lire - n'hésitez plus !

Club de lecture

Bocaux à cauchemars

Citrouilles

Cyanotypes

Coin automassage

Vernissage MB1

Jardinières

Puzzle

Atelier Noël

Téléthon

Venissage MB2

École maternelle

Cette année notre école maternelle accueille 57 enfants répartis dans deux classes : 28 élèves en TPS/PS avec Julie Huet-Le Carboulec (directrice) et 29 élèves en MS/GS avec Marjorie Goizet.

Dans le cadre du projet d'école, les deux classes vont partir à la découverte du monde et des différents continents. A travers différentes lectures, les élèves vont ainsi découvrir l'Angleterre, l'Afrique, le Pôle Nord et le Pôle sud, l'Amérique du sud, l'Australie, l'Asie... Un projet en partenariat avec un musicien aura lieu au 3ème trimestre : apprentissage de chants, découverte d'instruments... Les enfants présenteront leur travail en fin d'année au cours d'un spectacle.

Pour fêter Noël, les élèves ont assisté au spectacle « Poursuite biscuit » et le Père-Noël est passé à l'école pour apporter des cadeaux collectifs aux 2 classes.

En octobre, les élèves de TPS/PS ont bénéficié d'une animation autour de la découverte de l'argile avec la Briqueterie de Langueux. En décembre, les 2 classes ont assisté au spectacle « Cache-Cachette ». D'autres sorties auront lieu au cours de l'année, en lien avec les projets menés en classe.

Nous souhaitons remercier la Mairie et l'APE pour le financement de ces activités.

Nous souhaitons à tous une très bonne année scolaire.

N.B :
Les familles peuvent d'ores et déjà inscrire leurs enfants en Mairie pour la rentrée de septembre 2024 (enfants nés en 2021 et 2022).

INFO DE DERNIÈRE MINUTE
Une 3ème classe sera ouverte au sein de l'école maternelle à la rentrée 2024

École élémentaire

121 élèves fréquentent en ce début d'année scolaire l'école élémentaire de Saint-Agathon :

- 25 élèves en CP avec Anita Moisan (accompagnée d'Aurélie Godard, AESH),
- 21 élèves en CE1 avec Blandine Ballouard (accompagnée de Fabienne Bouetté, AESH),
- 25 élèves dans la classe de CE1-CE2 de Bruno Pierre (directeur) et d'Orianne Le Calvé (le lundi),
- 25 CE2-CM1 dans la classe de CE2-CM1 de Christelle Landais (accompagnée d'Agnès Jégo, AESH),
- 25 élèves en CM2 avec Virginie Kergus,

Quelques sorties ont marqué ce début d'année :

- Dès le mois de septembre, les CE2 ont visité le terrarium de Kerdanet dans le cadre d'un travail sur le vivant.

- Au mois d'octobre, 2 classes ont participé à des sorties nature. Elles ont été accompagnées par un animateur du Centre d'initiation à la rivière de Belle Isle en Terre qui travaille en partenariat avec le SMEGA.
  Les CP ont participé à une animation sur l'eau, l'énergie qu'elle produit grâce à l'observation et à la construction de moulins.
  Les élèves de CM1 ont, eux aussi, pêché des petites bêtes dans le Frout afin de connaître l'indice biotique de la rivière (niveau de pollution).

- Le 9 octobre, les aventures de Bibo ont été proposées aux élèves du CE1 au CM2 : il s'agit d'une sensibilisation aux dangers auxquels les enfants peuvent être confrontés. Des saynètes ont été présentées par des travailleurs sociaux du département. Les thèmes du harcèlement, des violences intrafamiliales (...) ont été évoqués pour sensibiliser les élèves, leur permettre d'accroître leur capacité à se protéger.

- Rencontre athlétisme pour tous les élèves de l'école élémentaire

Un bel après-midi de rencontre sportive : tous les élèves de l'école élémentaire ont participé à des ateliers d'athlétisme avant les vacances de la Toussaint.

- Conseil Municipal des Enfants (CME)

A l'initiative du conseil municipal de la commune, le CME a été renouvelé. L'école est partenaire de cette initiative : participer à un CME a pour objectif d'initier les jeunes à la démocratie et à la citoyenneté et de favoriser leur participation à la vie de la communauté pour l'intérêt général. Le CME est composé d'élèves de CE2, CM1 et CM2.
Pour sensibiliser les enfants à leur future fonction, Mme le Maire, accompagnée de Mme Harrivel est intervenue dans les 3 classes concernées. Elle a pris le temps de leur exposer le rôle des élus et de répondre aux questions des enfants sur la fonction d'élu.

- Le vendredi 8 décembre, tous les élèves de l'école ont participé à la course du muscle dans le cadre du Téléthon. Cette initiative est riche pour les élèves qui ont été sensibilisés aux actions que mène cette association.

- Entre le mois de décembre et le mois de mars, les élèves du CP au CE2 vont continuer à progresser en natation en allant participer à 10 séances d'apprentissage à la piscine de Guingamp. Les entrées à la piscine et le déplacement sont pris en charge par la mairie.

- Le 18 décembre, les 5 classes de l'école ont eu la chance d'aller assister à la projection d'un film au cinéma « Les Korrigans » de Guingamp. Les CP et CE1 ont été voir « Katak le brave béluga » pendant que les CE2, CM1 et CM2 ont été assister à la projection de « le garçon et le héron ». Cette sortie est le cadeau de Noël de l'APE.

Nous en profitons pour remercier les membres de l'APE qui se mobilisent pour permettre aux élèves de profiter d'activités, sorties et interventions riches.

De nouveaux projets, de nouvelles activités sont déjà au programme pour ces prochaines semaines.

ALSH

Mise en place de l'accueil de loisirs

La phase test de l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) le mercredi en période scolaire a donné de bons retours.
Le dispositif est désormais acté par la municipalité et fonctionne selon les modalités suivantes :

- Lieu : l'actuel accueil périscolaire de l'école, de 7h30 à 18h30, avec une capacité maximale fixée à 40 enfants dont 15 de moins de 6 ans.
- 3 offres : à la journée, à la demi-journée sans le repas, à la demi-journée avec le repas.
- L'équipe est composée de 7 personnes : le directeur, à la fois animateur, Andy Rannou, les 4 animatrices : Catherine Le Run, Sylvie Docquois, Isabelle Le Peuch, Nathalie Rousset, le cuisinier Gwénolé Le Corre aidé de Stéphanie Dinahet.
- L'activité est diversifiée, avec des animations, des jeux et de multiples sorties.
- Les inscriptions se font à la mairie ou auprès du directeur de l'ALSH, avec la possibilité de s'inscrire pour la période ou par mercredi.
- Les tarifs sont dégressifs, sur la base du Quotient Familial, permettant au plus grand nombre de familles de pouvoir bénéficier de ce service.

Conseil Municipal des Enfants 2023-2024

Après avoir été élus par leurs camarades au cours d'une journée citoyenne à la mairie, une cérémonie d'investiture s'est tenue le 13 octobre 2023 sous le préau de l'école élémentaire avec la remise des écharpes tricolores par Madame La Maire, Anne-Marie Pasquiet, qui rappelle aux jeunes élus le formidable outil d'apprentissage à la citoyenneté et à la démocratie qu'est le Conseil Municipal des Enfants (CME).

Le CME 2023-2024 est composé de 19 élus :

Classe de M. Pierre - CE2 (5 élus) : Leslie Le Gallou, Jeanne Divaret, Charlotte Le Helley, Basile Guillerme, Micke Oger.

Classe de Mme Landais - CE2/CM1 (8 élus) : Ewen Durance, Jade Pérennès, Ethan Herry, Lyah Hoareau, Arthur Guillou, Lola Jorgelin, Tom Hamon, Camille Frémondeau.

Classe de Mme Kergus – CM2 (6 élus) : Katia Khati, Jules Guilloux, Léon Postic (3ème mandat), Adèle Richomme (3ème mandat), Ugho Henry, Inès Cabel (3ème mandat)

Espace jeux & détente

La structure SWO (Street Work Out) barres fixes PMR a été réimplantée plus haut dans la zone de Traou an Dour, proche du cheval à ressort.
En complément des jeux et équipements déjà installés le long de la promenade douce dont une partie constitue le parcours santé, la municipalité projette de créer un espace jeux et détente qui inclurait également une aire de jeux pour les tout-petits 0-3 ans.
Ce projet intègrera une réflexion globale à laquelle participeront les Assistantes Maternelles de la commune, notamment par rapport au choix et au positionnement des jeux sur les terrains communaux, à leur place au sein d'un aménagement d'ensemble.

Pour les plus grands, il reste à commander des jeux et équipements qui ont été choisis par les élus du Conseil Municipal des Enfants (CME 2020-2021) : Tyrolienne, parcours Indiana, pyramide à corde, nid de pie PMR, trampoline PMR, funambule et toboggan pour une surface totale d'implantation de plus de 500 m^2. Leurs implantations répondront à certains critères : un regroupement sur terrain sec, une capacité de stationnement, un accès facile, la proximité du centre-bourg et d'autres équipements sportifs.

Associations

Un tissu associatif dynamique

Association ESF Gym

L'association ESF Gym Saint-Agathon propose des cours de sport : le lundi (fitness, cardio, renforcement musculaire) et le vendredi (stretching) de 20h à 21h à la salle des sports de Saint-Agathon.
Depuis la reprise début septembre, l'association compte 59 adhérents, dont 3 hommes (une fierté pour le nouveau bureau mis en place cette année).
Pour s'adapter à ce nouvel effectif, du matériel a été acheté en septembre ; ainsi chacun peut profiter des cours dans les meilleures conditions.
L'assemblée générale de l'association suivie de la galette des rois aura lieu le lundi 15 janvier à 20h30 à la salle des associations.
Pour plus d'informations : esfgymstagathon@gmail.com
Suivez-nous sur notre page Faceboook : ESF Gym St Agathon.

L'association ESF Gym Saint-Agathon propose des cours de sport : le lundi (fitness, cardio, renforcement musculaire) et le vendredi (stretching) de 20h à 21h à la salle des sports de Saint-Agathon.
Depuis la reprise début septembre, l'association compte 59 adhérents, dont 3 hommes (une fierté pour le nouveau bureau mis en place cette année).
Pour s'adapter à ce nouvel effectif, du matériel a été acheté en septembre ; ainsi chacun peut profiter des cours dans les meilleures conditions.
L'assemblée générale de l'association suivie de la galette des rois à eu lieu le lundi 15 janvier à 20h30 à la salle des associations.
Pour plus d'informations : esfgymstagathon@gmail.com
Suivez-nous sur notre page Faceboook : ESF Gym St Agathon.

Le Club du Bon Temps

Le club fonctionne toute l'année, sauf entre Noël et Jour de l'an (boules, cartes, marche).Il est ouvert à tous.
Afin de privilégier la convivialité, nous organisons une fois par mois un repas à « prix coûtant » servi par l'Oasis et chacun apporte son couvert.

En janvier, la Municipalité nous offre la galette des Rois.

Chaque année en juin, un repas gastronomique honore les personnes qui fêtent leurs 80 ans et 90 ans. Le Club ouvre ses portes en juillet et en août. Cela évite l'isolement aux personnes seules qui ont ainsi l'occasion de sortir de chez elles pour passer un bon moment.

Le Club du Bon Temps participe aussi au Téléthon.

En décembre, nous fêtons Noël autour d'un bon repas à la Grande Ourse.

Si vous souhaitez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir le mercredi à partir de 13h 30 pour les activités suivies d'un goûter très apprécié à 16h.

Les Randonneurs du Frout

Notre association Les Randonneurs du Frout, affiliée à la Fédération Française de Randonnée, compte une cinquantaine d'adhérents. Le circuit du Frout a été intégralement remis en état après le passage de la tempête Ciaran, grâce à la contribution des services techniques municipaux, à la collaboration de Guingamp Paimpol Agglomération, des agriculteurs et des bénévoles de la commune. Un grand merci à tous!

La fréquence des sorties reste identique ; un dimanche apres midi sur deux, tous les lundis et mardis après midi, suivant les groupes de niveau. Un repas en commun est prévu au programme, début du mois de mars au restaurant Le Peti't Mammouth à Trégonneau et un séjour de trois jours, au mois de mai, dans la presqu'île de Quiberon. A compter du mois de mai, il est également envisagé de randonner, avec pique-nique.

Pour nous rejoindre,
contact ; Noella Bertrand,
téléphone : 06 64 39 89 12 ou mail :
noella,bertrand2@laposte.net

Marche nordique

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin année ainsi qu'à vos proches...

La reprise de notre activité s'est effectuée le 11/09/23 après une semaine d'initiations pour les nouveaux adhérents du 04 au 10/09 (deuxième initiation pour le groupe de Plougonver qui a créé une section marche nordique chez eux et si besoin St-Agathon pourra les aider s'ils le souhaitent...)
Nous comptons plus d'une centaine d'inscrits encore cette année dont 17 nouvelles recrues...

Nous avons une vingtaine de circuits et nos séances hebdomadaires sont les : lundi 9h15- mercredi 14h-jeudi 9h et 14h-samedi 9h et dimanche 9h30.

La cotisation reste à 50 euros l'année (depuis la création du club en 2010).

A la suite de notre Assemblée Générale qui s'est tenue le 06/10, le bureau reste inchangé :

Co-Présidents : Alain PUILLANDRE et Laurence LE BRETON
Secrétaire : Anne PHILIPPE
Secrétaire Adjointe :
Martine MORVAN
Trésorier : Claude TYRANT
Trésorière Adjointe :
Claudine LE POULENNEC

Notre CA compte 19 membres et nous avons 14 Encadrants.

Pour la deuxième année, l'Opération Brioches UNAPEI/ADAPEI a été reconduite (les fonds collectés lors de cette opération de Mi- Octobre seront dédiés au financement d'un projet concret au profit des salariés handicapés).

Participation à la Rose Espoir en Octobre et nous sommes également partie prenante de l'organisation du Téléthon des Associations St-Agathonnaises le week-end des 8 et 9 Décembre 2023.

La galette des rois est prévue pour le 12 Janvier 2024.

Du 18 au 20 Mai 2024, notre sortie se déroulera sur trois jours à Douarnenez (Finistère Sud).

Et pour notre sortie de fin d'année, elle aura lieu le 8 Juin : le lieu restera à définir...

Tir à l'arc

Sans les bénévoles, pas de concours.

Ce week-end, à Saint-Agathon, Arc en Ciel faisait son concours salle qualificatif pour le championnat de France tir sur une distance 18m sur les deux jours et pour quatre départs.

Des médaillés certes nous en avons eu à tous les niveaux et dans toutes les disciplines, mais mes félicitations et remerciements iront aux
bénévoles qui nous ont permis d'organiser ce concours, sans anicroches et toujours dans la bonne humeur. me précise Didier Penhouët Vice-Président du club.
Chez les archers d'Arc en Ciel de Saint-Agathon, ce week-end, nous avons pu une fois de plus compter sur les bénévoles, qui dès le vendredi soir étaient
présent dans la salle pour le montage des cibles et le marquage au sol des différentes lignes de tirs et de délimitation de la zone arbitre.

Le samedi et le dimanche, pendant les tirs, ils ont toujours été présents.
Pour certains d'entre eux, derrière les tables « Snacking » ou grignotage en bon français, pour les ventes de boissons chaudes et froides, de pâtisseries gracieusement offertes par les membres du club, ou la confection des sandwichs pour le repas.

D'autre, tout autant bénévoles et archers, pendant ce temps là, et pendant que des archers du club et extérieurs, pratiquaient leurs passions en participant à au moins un départ parmi les quatre possibles dans ce week-end de compétition, s'activaient derrière le PC afin de saisir et éditer les résultats, ou de rajouter à la dernière minute des archers, souhaitant participer à un nouveau départ.

Cette petite action de modification du plan de tir, qui sur le papier parait simple, lorsqu'il faut respecter l'ordre des blasons sur les cibles rend la tâche un peu plus longue.

Alors pour une fois, je souhaite féliciter et remercier tous ces bénévoles, sans les nommer, je risquerais d'en oublier, ce qui serait dommageable, mais ils se reconnaîtront.

La meilleure récompense pour mes bénévoles, c'est d'être mis à l'honneur dans la presse quotidienne.

Club de tennis Saint-Agathon Pabu

Belle fin d'année avec le premier titre de champion individuel pour le club, Inès Cabel est championne des Côtes d'Armor, et perd en demi-finale au championnat de Bretagne.

La voici avec l'entraîneur du club David Dubois, le jour du titre des Côtes d'Armor.

LA GRANDE OURSE
Karr Arzhur

Et voici le 2024 de la Grande Ourse avec son lot de licornes enchanteresses. Oui il y a bien des licornes dans ce programme, établies parfois depuis des années et parfois en devenir.

Le mieux est quand même de vous laisser découvrir un à un chacun des spectacles, accompagné d'un youtube, spotify, deezer ou tout autre streamer de votre choix pour éviter de passer à côté d'une pépite !
Vous l'avez compris il y a un peu de fierté du côté de la programmation, parce qu'on retrouve dans ce 1er semestre des ingrédients qu'on aime bien assembler du côté de Melrose : Des légendes vivantes, des étoiles montantes, du rire, du populaire…
On peut insister un peu sur le dernier ingrédient car on entend parfois que le programme de la Grande Ourse est pour les initiés. Si populaire veut uniquement dire artistes « multi radiodiffusé » ou énormément streamé, alors effectivement nous sommes loin du compte et nous le resteront le plus souvent car ces artistes là font partie d'un business hors de portée. Or à y regarder de plus près, les styles que nous défendons sont populaires par essence : le blues vient des champs de cotons, le rock vient du blues, et l'humour… l'humour appartient à tout le monde. Alors à ceux qui n'osent pas : les initiés ont tous été profanes.
Parmi les étoiles montantes, une brille particulièrement, c'est le trio de Boston GA-20. Le groupe produit un blues très accessible porté par d'excellents musiciens et notamment le guitariste Matt Stubbs qui est aussi le lead guitariste de cette immense légende du blues qu'est Charlie Musselwhite.
Du côté des légendes, il y a THE ANIMALS & Friends qui viendra fêter avec nous le 60ème anniversaire de ce hit planétaire qu'est House of the rising sun. Mais vous connaissez également leur version de Please don't let me be misunderstood, It's my life, Boom boom…
Comment ne pas souligner la venue de WISHBONE ASH également ? Ça fait quelque temps qu'on courre après ce groupe et enfin nous y arrivons !
Notons aussi la présence de JOE LOUIS WALKER qui avait décommandé sa venue pour raison de santé l'an dernier. Il sera bien là cette fois, fringuant comme jamais !
Il y aura aussi une touche 100% féminine dans un autre registre avec le retour très attendu de CONSTANCE qui rebondit avec humour pour son nouveau spectacle intitulé InConstance, après les difficultés qu'elle a traversé.
TANIA DUTEL nous parlera de notre rapport aux autres avec le ton qui commence à faire sa popularité.
On se retrouve bientôt à la Grande Ourse !

Seaside Festival
MIGROS

Plantation d'une haie à St-Agathon

Dans le cadre de son Atlas de la Biodiversité Communale et de son partenariat avec la Fédération départementale des chasseurs, la commune de St-Agathon a procédé ce mardi 23 janvier à la plantation d'une haie bocagère derrière la salle culturelle de La Grande Ourse.

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet national "Sensibilis'haie", porté par la Fédération nationale des chasseurs et co-financé par l'Office Français de la Biodiversité.

Sous la supervision de David ROLLAND, Kim SORIN et Ronan PENGAM de la Fédération départementale des chasseurs des Côtes d'Armor ainsi que Stéphane LE MAIRE technicien bocage de Guingamp-Paimpol Agglomération, deux agents des services techniques de St-Agathon (Mélanie GUILLEMER et François COATRIEUX) et quelques chasseurs et habitants de la commune se sont retrouvés mardi matin afin de planter une haie bocagère.

Les 75 plants fournis par la fédération des chasseurs, composés d'essences variées typiques du bocage breton (chênes, merisiers, érables champêtres, pommiers sauvages, noisetiers, troènes...), permettront de constituer une haie sur un linéaire d'environ 80m.

L'objectif de cette action est double : restaurer la fonctionnalité du bocage en reconnectant les linéaires de haie autour du site de La Grande Ourse, et ainsi restaurer les continuités écologiques, et sensibiliser les agents et habitants de St-Agathon à la gestion durable des haies. En effet, une haie en bon état présente de nombreux intérêts : agronomiques (préserver la qualité de l'eau, limiter l'érosion des sols...), environnementaux (favoriser la biodiversité, limiter le réchauffement climatique...), économiques (produire du bois d'œuvre ou de chauffage) et paysagers (conserver l'identité des paysages ruraux, garantir un cadre de vie agréable). Deux panneaux pédagogiques ont été installés pour expliquer au public l'intérêt des haies bocagères.

La matinée s'est conclue par un temps de sensibilisation sur les bons gestes pour gérer durablement les haies et bords de routes. Le groupe, rejoint par Anne-Marie PASQUIET, Maire de St-Agathon, a pu bénéficier des explications de David ROLLAND et Stéphane LE MAIRE, notamment sur les méthodes de coupe ou encore sur l'importance de conserver le lierre.

En plus de St-Agathon, 6 autres communes du département vont s'engager pour la haie à travers le projet « Sensibilis'haie ». Depuis les années 1950, deux tiers des haies ont disparu en France et aujourd'hui, 80 % des linéaires seraient en mauvais état. Il est donc important de multiplier les actions de plantation et d'accompagner les agents communaux et agriculteurs vers une gestion durable des haies.

Atlas de la biodiversité communale

Les animations grand public

Dans le cadre du projet d'ABC, entre 2021 et 2023, une quinzaine d'animations ouvertes à tous ont été organisées avec l'aide des partenaires du projet. Ces temps de sensibilisation furent l'occasion de découvrir la biodiversité locale, avec les explications de spécialistes. De nombreux thèmes ont été abordés lors de ces animations (la biodiversité des mares, les rapaces nocturnes, les papillons de jour et de nuit…), l'occasion aussi pour le territoire de s'inscrire dans des événements nationaux comme la « Fête de la Nature » ou locaux comme « Un pas pour ma planète » porté par l'agglomération.

Deux nouvelles animations avaient lieu en septembre, afin de faire découvrir le groupe des coccinelles et les plantes sauvages. Lors de la première animation, dirigée par Benoît Lecaplain du GRETIA (Groupe d'Étude des Invertébrés Armoricains), les personnes présentes ont pu participer à un inventaire des coccinelles autour de l'église et le long de la promenade douce. Une dizaine d'espèces ont été observées au cours de l'après-midi (il existe environ 50 espèces de coccinelles dans les Côtes d'Armor!)

La seconde animation, encadrée par Thierry Amor de l'association Bretagne Vivante, fut l'occasion de faire découvrir les plantes sauvages dans le bourg, aux jardins partagés et autour de la mairie. Les personnes présentes ont ainsi appris à reconnaître différentes familles de plantes (Astéracées, Fabacées, Ombellifères…), les comestibles, les toxiques et aussi certaines espèces exotiques envahissantes (Herbe de la Pampa, Arbre à papillons…).

La nature en ville

Les paysages de Saint-Agathon ont évolués rapidement, surtout depuis la fin du 20ème siècle. Ainsi, la part de la surface urbanisée est passée de moins de 5 % en 1985 à environ 15 % aujourd'hui. Sur les 15 dernières années, environ 25 ha de terres ont été artificialisées. Ces modifications importantes du territoire ont des conséquences sur la biodiversité locale : les milieux naturels (boisements, prairies, friches, mares…) sont réduits et sont moins connectés entre eux. Les travaux de l'Atlas ont pour vocation à identifier les secteurs où la conservation de ces prairies, boisements… sont essentiels. Globalement, les espèces ont besoin d'espaces naturels pour subsister. Afin de préserver les espèces présentes ou se déplaçant en milieu urbain, il est aussi primordial de conserver les éléments naturels dans les jardins (plantes sauvages, arbres, haies et talus…). Vous souhaitez participer à l'Atlas ? renseignements en mairie auprès de Maxime Planes.

Les vieilles bâtisses sont importantes pour de nombreuses espèces

Certaines espèces, notamment des oiseaux, dépendent du bâti pour se reproduire (c'est la cas par exemple des hirondelles, du Martinet noir, du Moineau domestique, de l'Effraie des clochers). Ces espèces ont besoin d'éléments naturels pour se nourrir et sont menacées directement par la rénovation des vieux bâtiments. Il est important de noter que la plupart de ces oiseaux et leurs habitats sont strictement protégés par la loi : **il est donc interdit de détruire ou d'enlever leur nid, même en dehors des périodes de présence des individus** (une dérogation doit obligatoirement être obtenue auprès de la DDTM, si des travaux sont envisagés sur un bâtiment abritant une espèce protégée).

La biodiversité au jardin

En France, la surface des jardins couvre plus d'un million d'hectares : c'est plus de quatre fois la surface des réserves naturelles nationales. À Saint-Agathon, les parcs et jardins représentent environ 7 % du territoire communal. Dans le contexte actuel de fort déclin de la faune et la flore indigène dû à l'urbanisation croissante et la fragmentation des habitats sauvages, nos jardins constituent donc des lieux précieux.

Une grande diversité d'animaux et de plantes peuvent se retrouver dans les jardins (papillons, amphibiens, reptiles, mammifères, libellules, oiseaux…).

Afin d'accueillir et favoriser la présence de cette biodiversité, quelques gestes simples mais importants existent.

- Laisser plus de place à la flore spontanée pour accueillir les pollinisateurs et leurs prédateurs (tondre moins souvent, laisser des zones en libre évolution, relever la hauteur de tonte)
- bannir l'usage des pesticides, limiter l'éclairage nocturne extérieur et maintenir des passages entre les jardins pour permettre le déplacement de la petite faune
- planter et favoriser les espèces locales pour offrir un refuge à la faune sauvage (Aubépine, Noisetier, Sureau, Lierre...)
- lutter contre les espèces exotiques envahissantes (éviter de les planter et retirer les espèces déjà présentes, les principales plantes exotiques envahissantes retrouvées dans les jardins sont l'Arbre à papillons, l'Herbe de la Pampa ou encore le Laurier-palme)
- disposer des tas de bois, feuilles et pierres pour favoriser les hérissons, lézards, crapauds et coléoptères
- créer des mares ou des petits points d'eau, afin de permettre aux animaux de s'abreuver en été et d'accueillir les amphibiens et libellules

Kit Biodiversité au Jardin

Un kit contenant plusieurs ressources (sachet de graines, livrets explicatifs, planches d'identifications...) sera disponible en 2024 pour les volontaires souhaitant agir pour favoriser la biodiversité dans leur jardin. Vous serez bienvenue en mairie, en retour de votre engagement et de la communication de la superficie de votre jardin (pour le suivi), un kit biodiversité vous sera remis gracieusement à partir du mois de février 2024.

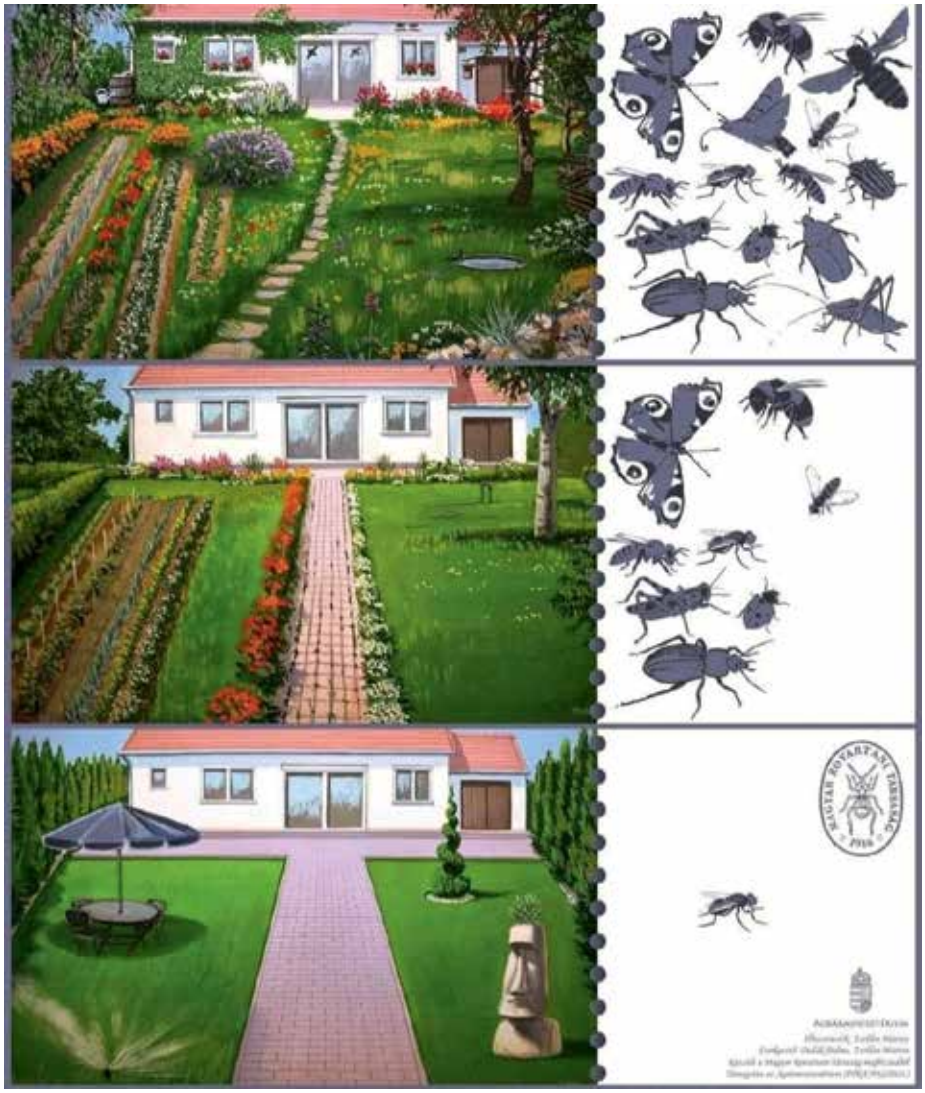

La gestion différenciée des espaces verts

La gestion différenciée consiste à adapter l'entretien des espaces verts selon leur usage, leur fréquentation et leur environnement. Cette méthode permet de répondre aux enjeux économiques (optimisation des coûts), sociaux (sensibilisation, amélioration du cadre de vie, de la santé) et environnementaux (préservation de la biodiversité). A Saint-Agathon, les sites gérés par le Services Techniques sont classés en 4 catégories : les espaces structurés fleuris, les terrains de sports, les espaces d'accompagnement et les espaces naturels.

Point réglementaire sur les prélèvements d'eau

*** Peut-on se servir de l'eau de la rivière ?**

Vous pouvez remplir quelques bidons d'eau dans une rivière, de même que dans un canal ou un ruisseau. Il faut tout de même veiller à ce que le niveau de l'eau ne soit pas trop bas.

Dans le cas où vous êtes riverains d'un cours d'eau, il existe un formulaire (Cerfa n° 13837*02) à remplir auprès de votre commune pour tout ouvrage domestique de prélèvement d'eau avec une pompe (en rivière, nappe ou source) comme le précise le code de l'environnement.

Tout prélèvement d'eau doit être équipé d'un dispositif de suivi des volumes consommés

Interdiction de prélever directement en période de sécheresse :

Les prélèvements domestiques en cours d'eau, nappe phréatique ou source, sont

parmi les premiers à être interdits lors de la prise d'un Arrêté Sécheresse, et ce dès le niveau d'Alerte car il sont considérés comme des usages non prioritaires.

Réglementation pour un usage domestique :
La personne souhaite réaliser un prélèvement à usage domestique :

- réalisation d'un ouvrage sous-terrain ou pompage en rivière
- prélèvement inférieur à 1000 m3/an

- depuis le 1er janvier 2009 : déclaration de l'ouvrage ou du prélèvement à la Mairie
- formulaire à remplir : Cerfa n° 13837*02

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R20077

Comment bien nourrir les oiseaux en hiver ?

Quand nourrir les oiseaux ?

Les spécialistes préconisent un nourrissage seulement durant la mauvaise saison, en période de froid prolongé. Le nourrissage peut globalement être pratiqué de la mi-novembre à fin mars.

Que donner à manger ?

Pour bien nourrir les oiseaux sauvages et ainsi les aider à passer l'hiver, il faut privilégier des aliments et mélanges de graines adaptés :

- graines de tournesol (de préférence noir)
- maïs concassé
- graines de millet
- cacahuètes fraîches (non grillées et non salées !)
- noisettes et noix fraîches
- fruits de saison (pommes, poires...)

Certains aliments sont à bannir car il peuvent avoir des conséquences néfastes pour les oiseaux (pain, riz, blé, pâtes, biscuits, salade, carottes, pommes de terre, fromage, viande...).

A boire !

En cas de gel, les oiseaux peinent à trouver à boire. Proposez-leur une coupelle d'eau placée en hauteur et renouvelez-la très régulièrement pour éviter les maladies.

Aider les oiseaux toute l'année

Des actions simples permettent d'apporter ressource alimentaire et habitats aux oiseaux de nos jardins :

- tondre moins souvent et laisser fleurir les plantes sauvages
- favoriser les espèces de plantes locales
- bannir l'utilisation de pesticides
- ne pas tailler les haies entre mars et août
- fournir de l'eau renouvelée régulièrement

Le CCAS

Centre communal d'action sociale

Pour qui ?

- Toute personne en difficulté, passagère ou durable.
- Toute personne âgée de 60 ans et plus.
- Toute personne porteuse d'un handicap.

Pour quoi ?

- Pour permettre de subvenir ponctuellement aux besoins de première nécessité.
- Pour favoriser l'autonomie et l'insertion sociale des personnes.

Les animations du CCAS pour nos séniors

Des colis sont livrés chaque année pour les fêtes de fin d'année aux personnes n'ayant pas pu se rendre au repas des anciens. Les habitants de St Agathon résidant en EHPAD, à St Agathon mais aussi dans d'autres communes, sont aussi bénéficiaires de ces colis.

La galette des rois est offerte chaque année aux résidents de Beau Chêne ainsi qu'au club du bon temps de Saint-Agathon.

Le repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés, offert par la commune, s'est tenu à la salle de la Grande-Ourse le dimanche 12 novembre 2023.

Anne-Marie Pasquiet, premier édile, a salué l'assemblée, rendu hommage aux anciens qui ne pouvaient pas répondre à l'invitation, et mis à l'honneur les deux doyens de l'assemblée qui se sont vu offrir un panier garni : Yvonne Goualan 94 ans et André Allainguillaume 89 ans.

104 convives ont apprécié le repas préparé par le traiteur local l'Oasis : potage, rillette de rouget-briochettes au curry, bar mariné-pickles de légumes, médaillon de porc saumuré aux 5 épices, gratin dauphinois, poêlée de légumes, tomme-cerise noire sur carmine, ananas rôti façon melba-délicatesse exotique. Le tout accompagné de Sauvignon blanc puis d'un Côtes-du-Rhône.
Christophe s'est chargé de l'animation de cet après-midi festif et dansant.

Ce fut un bon moment de convivialité et de partage. A faire oublier les soucis et les angoisses, le laps d'un temps suspendu. Y aurait-t-il un lien ? un convive, par inattention, y a laissé son blouson en échange d'une veste noire, fourrée, qui ne lui appartenait pas.
L'inversion vestimentaire n'arrange pas M. Yves Lorgeré. La personne peut déposer la veste à la mairie de St-Agathon et récupérer son blouson. Nous la remercions d'avance.

Le mot de l'Opposition

Les bases locatives 2024

L'état a augmenté les Bases de 3,9%, ce qui fait + 15% en 3 ans. Une augmentation de 200€ des taxes foncières en moyenne pour chacun sur 3 ans. En espérant que les communes n'augmentent pas leurs taux.

Des dépenses discutables depuis septembre 2023

1° Actualiser les noms des rues et des adresses : 9000€
2° : Un kiosque de 12m^2 pour la promenade Traou An Dour : 13000€
4° : pérennisation de l' ALSH du mercredi (35 mercredis par an) 20 enfants sont reçus dans cet accueil de loisirs, à la demi-journée ou journée complète. Le coût annuel est de 40000€, dont 30000€ à la charge de la commune.

Rénovation de GAMM VERT

4 associations doivent se réunir dans ce futur local. Le prix d'achat était à l'origine de 250000€. Les travaux sont passés de 250000€ en 2017 à 900000€.
Le coût de l'étude sera de 18500€. Mais ce coût avoisinera les 40000€ car l'agglomération finance une partie. Ce site pose problème car très humide ; A quelle surprise, devons-nous nous attendre ?

Rallonge aux charges du personnel

En novembre 2023, la Majorité a voté une augmentation de 50000€ . Un budget record estimé à 980000€ en 2023, ce qui fait + 35% sur 3 ans. Nous ne cessons d'alerter sur cette dérive et ne sommes pas pris au sérieux.
Après le recrutement d'un policier, il y a celui d'un agent pour la " mise en oeuvre de l'atlas de la biodiversité " Cet Atlas est en place depuis maintenant 3 ans, rallongé d'un an , pour l'instant.
Chacun connaissant le coût global d'un poste d'environ 40000€, hors subvention...
Rénovation énergétique des bâtiments
L'un des chantiers du siècle, selon nos énarques !
Un projet farci de normes dont l'état en a le secret. Le but étant de faire des économies, paraît-il.
Les saboteurs de notre filière énergétique (nucléaire, gaz) et de l'immobilier, viennent nous donner des leçons ? Le budget de la commune va passer de 1,5 à 2 millions d'euros.
Le prix de l'électricité a augmenté de 40% en deux ans. Une honte ! Tous nos bâtiments scolaires et périscolaires sont concernés. Coût des travaux : 1060000€. La consommation sera de 24000€/an, avec une économie de 8000€ ? Une rentabilité supérieure à 120ans. Est-ce sérieux. Nous avons voté ces travaux mais l'investissement devrait être en rapport avec l'économie, ce qui ne sera pas le cas.
Le coût de l'étude retenu pour ce chantier, après le choix des appels d'offres sera de 84000€.
Les sommes en jeux sont énormes ; une consultation de la population et une discussion avec implication de chacun, nous paraitrait pertinent.
Rendez-vous sur Le site SAINT-AGATHON.FREE.FR pour lecture et échanges si besoin.

Merci pour votre attention

Jocelyne LE MAGOAROU
et Hubert COZ

Noces de diamant

C'est avec beaucoup de joie et d'émotion qu'Anne et Joseph ont fêté leur 60 ans de mariage, accompagnés de leur famille et amis, le 30 avril 2023.
En effet, ils se sont mariés à Paris dans le 18ème arrondissement le 23 février 1963.

Encore une fois, félicitations pour cette longue vie commune avec les vœux sincères pour que cette union se prolonge en santé et en quiétude entourés des êtres qui leur sont chers !

Hommage à Dominique BERNARD

Trois ans après la mort de Samuel Paty, l'École et ses professeurs sont de nouveau agressés parce qu'ils incarnent les savoirs, la transmission, les valeurs de la république. Pour ces mêmes raisons, Dominique Bernard, professeur de français au lycée Gambetta d'Arras a été assassiné.
Le 16 octobre 2023, Madame La Maire, les élus y compris les jeunes élus du CME, le personnel communal, l'équipe pédagogique de l'école, des familles, ont rendu un hommage émouvant au professeur disparu. Ils ont exprimé leur soutien à sa famille, à ses proches, aux trois autres victimes, à ses collègues d'Arras et de la France entière.
Le souvenir de Samuel Paty a été évoqué.
La minute de silence est suivie de La Marseillaise et du dépôt de roses au pied du monument aux morts.

Commémoration du 11 novembre

A l'occasion du 105ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, la cérémonie commémorative s'est déroulée au monument aux morts en présence de citoyens, d'élus, de jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants, d'anciens combattants et des porte-drapeaux Yves Mahé et Christophe Allain.

Des textes de poilus ont été lus par Louane, Ewen, Lyah, Ethan, Lola, Jade, Marion, Adèle, Jules, Katia et Inès. Puis La Maire Anne-Marie Pasquiet a lu le message du ministre des Armées Sébastien Lecornu et Patricia Mirallès, secrétaire d'état aux anciens combattants et à la mémoire, rappelant que le 11 novembre est devenu le rassemblement de tous les Français et qu'au pied des monuments aux morts, les Français sont devenus des sentinelles de l'oubli.

Nous nous souvenons de tous les morts pour la France, et cette année, nous nous nous souvenons de trois soldats morts en Irak, pour la France : L'adjudant-chef Nicolas Latourte, le sergent-chef Baptiste Gauchot, le sergent-chef Nicolas Mazier.

Titouan et Arthur ont porté la gerbe qui sera déposée au pied du monument aux morts par Madame La Maire.
Sonnerie aux morts. Minute de silence. La Marseillaise.
Le salut aux drapeaux par les élus, accompagné du chant « Quand les hommes vivront d'amour » de Petru Guelfucci, clôturait ce bel hommage aux morts pour la France.